

APPEL CONJOINT À UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SUR LE MYANMAR

5 février 2021

Nous, les organisations de défense des droits de l'homme soussignées, sommes profondément préoccupés par la situation des droits humains au Myanmar après que l'armée ait pris le pouvoir et immédiatement réprimé les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion et nous exhortons le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à prendre des mesures immédiates.

Le 4 février, le Conseil de sécurité de l'ONU a publié [une déclaration](#) dans laquelle il appelle à la libération immédiate de toutes les personnes détenues par les autorités militaires et souligne la nécessité du plein respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'État de droit. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour prévenir d'autres abus graves et demander des comptes aux auteurs de crimes graves.

Dans son [rapport final](#), la mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Myanmar a appelé le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à « réagir rapidement et résolument aux signes avant-coureurs de crises imminentes dans le domaine des droits de l'homme... notamment en créant de nouveaux mandats ou en étendant les mandats existants » Les Nations Unies devraient tirer des leçons des échecs passés, y compris au Myanmar, en répondant fermement et sans délai à la crise actuelle, conformément aux recommandations de la Mission d'enquête et au mandat de prévention du Conseil.

Il est essentiel à ce moment que le Conseil des droits de l'homme prenne les mesures rapides nécessaires pour assurer le suivi nécessaire de la situation en développement des droits de l'homme au Myanmar. Le Conseil devrait immédiatement convoquer une session extraordinaire afin d'assurer un suivi accru et urgent de la crise des droits humains au Myanmar, de développer une capacité d'intervention rapide, d'identifier les mesures nécessaires pour remédier aux violations des droits actuels et futurs et de les dissuader, et de mettre en place des rapports réguliers renforcés sur la situation des droits humains au Conseil des droits de l'homme et à d'autres organismes concernés.

Amnesty International

ARTICLE 19

Asian Forum for Human Rights and Development (FORUM-ASIA)

CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation

Civil Rights Defenders

Freedom House

Front Line Defenders

Global Centre for the Responsibility to Protect

Human Rights Watch

International Bar Association's Human Rights Institute (IBAHRI)

International Commission of Jurists (ICJ)

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)

International Service for Human Rights (ISHR)